

**Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))
DIESTONE DLS - P28280A**

Fiche signalétique du 1/7/2019, révision 5

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Dénomination commerciale: DIESTONE DLS

Code de la fds : P28280A

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage recommandé :

Solvant

Nettoyant

Utilisation industrielle

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur:

SOCOMORE S.A.S.

Zone Industrielle du Prat - CS 23707 - 56037 VANNES CEDEX - France

Tel : +33 (0)2 97 43 76 83 - Fax : +33 (0)2 97 54 20 26

Distributor/Manufacturer: Socomore Ireland Ltd. - Meenane, Watergrasshill, Co. Cork, Ireland -

Tel +353 21 4889922 / Fax +353 21 4889923 / ireland@socomore.com

Distributor: Socomore GmbH - c/o MAZARS GmbH - Theodor-Stern-Kai 1 - 60596 Frankfurt -

Deutschland - Tel: +49 (0)89 20 70 28 83 - Fax: +49 (0) 89 88 91 98 16

Distributor: Socomore Iberia - Calle Diputació, 260 - 08007 Barcelona - Espana - Tel: +34 917

693 962 - Fax: +34 902 908 966

Dystrybutor : SOCOMORE SPzoo - Ul. Piekna 18, 00-549 Warszawa Polska - Tel : +48 608 454

114 - Fax : +48 (22) 621 61 09

Personne chargée de la fiche de données de sécurité:

techdirsocomore@socomore.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

France : ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59

International : CHEMTEL +1-813-248-0585.

Belgique : Tel. 070 245 245

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :**

⚠ Attention, Flam. Liq. 3, Liquide et vapeurs inflammables.

⚠ Attention, STOT SE 3, Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger:



Attention

Mentions de danger:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Conseils de prudence:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON en cas de malaise.

Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)) DIESTONE DLS - P28280A

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser un extincteur CO2 pour l'extinction.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation.

Dispositions spéciales:

Aucune

Contient

1-méthoxy-2-propanol

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

Autres dangers:

Aucun autre danger

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classification
>= 70% - < 80%	1-méthoxy-2-propanol	Numéro 603-064-00-3 Index: CAS: 107-98-2 EC: 203-539-1 REACH No.: 01-2119457435-35	⚠ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ⚠ 3.8/3 STOT SE 3 H336
>= 15% - < 20%	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Numéro 607-195-00-7 Index: CAS: 108-65-6 EC: 203-603-9 REACH No.: 01-2119475791-29	⚠ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ⚠ 3.8/3 STOT SE 3 H336
>= 7% - < 10%	HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS	EC: 919-857-5	⚠ 2.6/3 Flam. Liq. 3 H226 ⚠ 3.10/1 Asp. Tox. 1 H304 ⚠ 3.8/3 STOT SE 3 H336 EUH066

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés.

Laver immédiatement avec beaucoup d'eau et éventuellement du savon les parties du corps ayant été en contact avec le produit, même en cas de doute.

Laver entièrement le corps (douche ou bain).

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

En cas de contact avec les yeux :

Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)) DIESTONE DLS - P28280A

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

En cas d'ingestion :

Ne faire vomir en aucun cas. CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

Aucun

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

En cas d'incendie: Utiliser un extincteur CO2 pour l'extinction.

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Éliminer toute source d'allumage.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau et les yeux, l'inhalation de vapeurs et brouillards.

Ne pas utiliser de conteneurs vides avant qu'ils n'aient été nettoyés.

Avant les opérations de transfert, s'assurer que les conteneurs ne contiennent pas de matériaux incompatibles résiduels.

Les vêtements contaminés doivent être remplacés avant d'accéder aux zones de repas.

Ne pas manger et ne pas boire pendant le travail.

**Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))
DIESTONE DLS - P28280A**

Voir également le paragraphe 8 pour les dispositifs de protection recommandés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des locaux toujours bien aérés.

Stocker à température ambiante. Conserver à une distance éloignée de flammes libres et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil.

Tenir loin de la nourriture, des boissons et aliments pour animaux.

Matières incompatibles:

Aucune en particulier.

Indication pour les locaux:

Frais et bien aérés.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune utilisation particulière

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

1-méthoxy-2-propanol - CAS: 107-98-2

- Type OEL: National - TWA(8h): 188 mg/m³, 50 ppm - STEL: 375 mg/m³, 100 ppm -

Remarques: France VLEC - INRS TMP N°84

- Type OEL: National - TWA: 370 mg/m³, 100 ppm - Remarques: GERMAN

- Type OEL: National - TWA: 180 mg/m³ - STEL: 360 mg/m³ - Remarques: POLAND

- Type OEL: UE - TWA(8h): 375 mg/m³, 100 ppm - STEL: 563 mg/m³, 150 ppm - Remarques:

Skin

- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 50 ppm - STEL: 100 ppm - Remarques: A4 - Eye and URT irr

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

- Type OEL: ACGIH - TWA(8h): 150 ppm - STEL: 100 ppm

- Type OEL: National - TWA(8h): 275 mg/m³, 50 ppm - STEL: 550 mg/m³, 100 ppm -

Remarques: France VLEC

- Type OEL: National - TWA(8h): 270 mg/m³, 50 ppm - Remarques: GERMANY

- Type OEL: National - TWA(8h): 274 mg/m³, 50 ppm - STEL: 548 mg/m³, 100 ppm -

Remarques: UK (WELs)

- Type OEL: National - TWA: 260 mg/m³ - STEL: 520 mg/m³ - Remarques: POLAND

- Type OEL: UE - TWA(8h): 275 mg/m³, 50 ppm - STEL: 550 mg/m³, 100 ppm - Remarques:

Skin

- Type OEL: AIHA - TWA: 50 ppm

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

- Type OEL: National - TWA: 1200 mg/m³, 197 ppm - Remarques: ExxonMobil

Valeurs limites d'exposition DNEL

1-méthoxy-2-propanol - CAS: 107-98-2

Travailleur industriel: 369 mg/m³ - Consommateur: 43.9 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 50.6 mg/kg bw/jour - Consommateur: 18.1 mg/kg bw/jour -

Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 3.3 mg/kg bw/jour - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 553.5 mg/m³ - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Court terme (aigue)

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

Travailleur industriel: 153.5 mg/kg bw/jour - Consommateur: 54.8 mg/kg bw/jour -

Exposition: Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur industriel: 275 mg/m³ - Consommateur: 33 mg/m³ - Exposition: Inhalation

humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Consommateur: 1.67 mg/kg bw/jour - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Travailleur industriel: 208 mg/kg bw/jour - Consommateur: 125 mg/kg bw/jour - Exposition:

Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)) DIESTONE DLS - P28280A

Travailleur industriel: 871 mg/m³ - Consommateur: 185 mg/kg bw/jour - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques
 Consommateur: 125 mg/kg bw/jour - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Valeurs limites d'exposition PNEC

1-méthoxy-2-propanol - CAS: 107-98-2

Cible: Eau douce - Valeur: 10 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - Valeur: 41.6 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - Valeur: 4.17 mg/kg

Cible: Terrain (agricole) - Valeur: 2.47 mg/kg

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - Valeur: 100 mg/l

Cible: Eau marine - Valeur: 1 mg/l

Cible: 10 - Valeur: 100 mg/l

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

Cible: Eau douce - Valeur: 0.635 mg/l

Cible: Eau marine - Valeur: 0.0635 mg/l

Cible: Micro-organismes dans les traitements des eaux usées - Valeur: 100 mg/l

Cible: Sédiments d'eau douce - Valeur: 3.29 mg/kg

Cible: Sédiments d'eau marine - Valeur: 0.329 mg/kg

Cible: Terrain (agricole) - Valeur: 0.29 mg/kg

Cible: PNEC intermittent - Valeur: 6.35 mg/l

Indicateurs Biologiques d'Exposition

8.2. Contrôles de l'exposition

Ci-dessous, les exemples d'EPI à utiliser.

Protection des yeux:

Lunettes intégrales (NF EN166)

Protection de la peau:

Vêtements de protection pour les agents chimiques.

Protection des mains:

PVA (alcool polyvinylique).

Caoutchouc butyle (isobutylène-isoprène copolymère)

Caoutchouc butyle (isobutylène-isoprène copolymère)

Protection respiratoire:

Utiliser un dispositif de protection des voies respiratoires adéquat.

Masque avec filtre « A1 », couleur marron (NF EN14387)

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	Valeur	Méthode :	Remarques
Aspect et couleur:	LIQUIDE LIMPIDE INCOLORE	--	--
Odeur:	N.A.	--	--
Seuil d'odeur :	N.A.	--	--
pH:	Pas Pertinent	--	--

Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))
DIESTONE DLS - P28280A

Point de fusion/ congélation:	Pas Pertinent	--	--
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition:	117 °C	NF T67-101	--
Point éclair (°C):	30 °C	NF EN ISO 13736	--
Point éclair (°F):	86°F	--	--
Vitesse d'évaporation :	0.6	NFT 3030	--
Inflammabilité (solide, gaz):	N.A.	--	liquide
Limite supérieure/ inférieure d'inflammabilité ou d'explosion :	N.A.	--	--
Pression de vapeur:	Pas Pertinent	--	--
Densité des vapeurs:	3.4	--	--
Densité relative:	0.9	ISO 649, ASTM D1298	--
Hydrosolubilité:	N.A.	--	--
Solubilité dans l'huile :	N.A.	--	--
Coefficient de partage (n- octanol/eau):	N.A.	--	--
Température d'auto- inflammabilité :	276 °C	--	--
Température de décomposition:	Pas Pertinent	--	--
Viscosité:	N.A.	--	--
Propriétés explosives:	yes	--	Peut former un mélange explosif avec l'air. (Hydrocarbures, C9-C11, n- alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics)
Propriétés comburantes:	N.A.	--	--

9.2. Autres informations

Propriétés	Valeur	Méthode :	Remarques
Miscibilité:	N.A.	--	--
Liposolubilité:	N.A.	--	--

Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

DIESTONE DLS - P28280A

Conductibilité:	N.A.	--	--
Propriétés caractéristiques des groupes de substances	N.A.	--	--

Composés Organiques Volatils - COV = 100 %
Composés Organiques Volatils - COV = 900 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable en conditions normales

10.2. Stabilité chimique

Stable en conditions normales

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions normales.

10.5. Matières incompatibles

Eviter le contact avec des matières comburantes: le produit pourrait s'enflammer.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques sur le produit :

N.A.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

1-méthoxy-2-propanol - CAS: 107-98-2

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 2000 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 2000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 5 mg/l - Durée: 4h

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 2000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 10.8 mg/l

Test: LC50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 5000 mg/kg

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat > 5000 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Lapin > 5000 mg/kg - Durée: 24 heures

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 4951 mg/m³ - Durée: 8h

Si elles ne sont pas spécifiées dans d'autres sections, les données requises par le Règlement (UE)2015/830 indiquées ci-dessous sont à considérer comme non applicables. (Les données sont concluantes mais insuffisantes pour permettre la classification.):

a) toxicité aiguë;

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

f) cancérogénicité;

g) toxicité pour la reproduction;

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;

**Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))
DIESTONE DLS - P28280A**

j) danger par aspiration.

Autres informations toxicologiques :

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Irritant pour les yeux et la peau.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolences et vertiges.

Inhalation - Peut irriter les voies respiratoires

L'inhalation de vapeurs peut causer maux de tête, nausées, vomissements et alteration de la conscience

Ingestion :

Lésions pulmonaires graves, irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Risque de dépression du système nerveux central.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

1-méthoxy-2-propanol - CAS: 107-98-2

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 1000 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Leuciscus idus, LC/EC/IC50

Point final: LC50 - Espèces: Daphnia > 1000 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: LC/EC/IC50

Point final: LC50 - Espèces: Algues > 1000 mg/l - Remarques: LC/EC/IC50

Point final: LC50 - Espèces: Poissons < 4600 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Leuciscus idus

acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle - CAS: 108-65-6

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Algues > 1000 mg/l

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 134 mg/l

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia = 408 mg/l

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: NOEC - Espèces: Poissons = 47.5 mg/l - Durée h: 336 - Remarques: Oryzias latipes

Point final: NOEC - Espèces: Daphnia > 100 mg/l - Durée h: 504

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: LC50 - Espèces: Poissons > 1000 mg/l - Durée h: 96 - Remarques: Oncorhynchus mykiss

Point final: EC50 - Espèces: Algues > 1000 mg/l - Durée h: 72 - Remarques: Pseudokirchnerella subcapitata

Point final: EC50 - Espèces: Daphnia > 1000 mg/l - Durée h: 48 - Remarques: Daphnia magna

Point final: DSEO-R (NOELR) - Espèces: Algues = 3 mg/l - Durée h: 72 - Remarques:

Pseudokirchnerella subcapitata - biomass - OECD 201)

Point final: DSEO-R (NOELR) - Espèces: Algues = 100 mg/l - Durée h: 72 - Remarques:

Pseudokirchnerella subcapitata - growth rate - OECD 201)

b) Toxicité aquatique chronique:

Point final: DSEO-R (NOELR) - Espèces: Daphnia = 0.23 mg/l - Durée h: 504 - Remarques:

Daphnia magna - QSAR Petrotox

Point final: DSEO-R (NOELR) - Espèces: Poissons = 0.13 mg/l - Durée h: 672 - Remarques:

Oncorhynchus mykiss - QSAR Petrotox

12.2. Persistance et dégradabilité

1-méthoxy-2-propanol - CAS: 107-98-2

Biodégradabilité: Rapidement dégradable - Test: N.A. - Durée: N.A. - %: N.A. - Remarques: N.A.

HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS

Biodégradabilité: Taux de biodégradabilité - Test: N.A. - Durée: 28 jours - %: 80 - Remarques:

N.A.

Biodégradabilité: Photodégradation (dans l'air) - Test: N.A. - Durée: N.A. - %: N.A. - Remarques:

N.A.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))

DIESTONE DLS - P28280A

1-méthoxy-2-propanol - CAS: 107-98-2

Log Pow - Test: N.A. 0.37 - Durée: N.A. - Remarques: N.A.

12.4. Mobilité dans le sol

N.A.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune

12.6. Autres effets néfastes

Wassergefährdungsklasse (Deutschland): 2

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur.

Codes déchets (Décision 2001/573/CE, Directive 2006/12/CEE, Directive 94/31/CEE relative aux déchets dangereux) :

14 06 03* autres solvants et mélanges de solvants

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport



14.1. Numéro ONU

ADR-UN Number: 1993

IATA-UN Number: 1993

IMDG-UN Number: 1993

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR-Shipping Name: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (1-méthoxy-2-propanol, acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)

IATA-Shipping Name: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (1-méthoxy-2-propanol, acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)

IMDG-Shipping Name: LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (1-méthoxy-2-propanol, acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Class: 3

ADR - Numéro d'identification du danger : 30

IATA-Class: 3

IATA-Label: 3

IMDG-Class: 3

14.4. Groupe d'emballage

ADR-Packing Group: III

IATA-Packing group: III

IMDG-Packing group: III

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR-Polluant environnemental: Non

IMDG-Marine pollutant: No

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

ADR-Subsidiary risks: -

ADR-S.P.: 274 601 640E

ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): 3 (D/E)

IATA-Passenger Aircraft: 355

IATA-Subsidiary risks: -

IATA-Cargo Aircraft: 366

IATA-S.P.: A3

IATA-ERG: 3L

IMDG-EmS: F-E , S-E

IMDG-Subsidiary risks: -

**Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))
DIESTONE DLS - P28280A**

IMDG-Stowage and handling: Category A

IMDG-Segregation: -

Q.L.: 5L

Q.E.: E1

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC
N.A.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)

Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013

Règlement (UE) 2015/830

Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)

Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)

Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)

Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)

Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)

Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)

Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)

Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restriction 40

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 30

Listé ou en conformité avec les inventaires internationaux suivants :

TSCA - Toxic Substances Control Act

La/les substance(s) suivantes dans ce produit a/ont une identification par numéro CAS soit dans des pays non concernés par le règlement REACH soit dans des réglementations non encore mises à jour pour prendre en compte la nouvelle convention d'appellation des solvants hydrocarbonés :
HYDROCARBONS, C9-C11, N-ALKANES, ISOALKANES, CYCLICS, <2% AROMATICS (CAS: 64742-48-9)

Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :

DIESTONE DLS

hydrocarbures aliphatiques $\geq 5\%$ - $< 15\%$

Maladies professionnelles:

Le cas échéant se référer aux tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français.

Salariés relevant d'une surveillance médicale renforcée selon le Code du Travail français :

Surveillance médicale renforcée pour les salariés exposés (Arrêté du 2 mai 2012 pris en application du décret 2012-135 du 31 janvier 2012)

ICPE:

Se conformer aux dispositions applicables du règlement des installations classées. (Version 33.1 (mars 2014))

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)) DIESTONE DLS - P28280A

Directive 2003/105/CEE ('Activités liées aux risques d'accidents graves') et amendements successifs.

1999/13/CE (Directive COV)

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

le produit appartient à la catégorie: P5c

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non

RUBRIQUE 16: Autres informations

N.A.: Not Applicable or Not Available / Non applicable ou non disponible

Texte des phrases cités à la section 3:

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Flam. Liq. 3	2.6/3	Liquide inflammable, Catégorie 3
Asp. Tox. 1	3.10/1	Danger par aspiration, Catégorie 1
STOT SE 3	3.8/3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles —Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Flam. Liq. 3, H226	D'après les données d'essais
STOT SE 3, H336	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée.

Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne

PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

CCNL - Annexe 1

Ajouter toute bibliographie supplémentaire éventuellement consultée

Important confidentialité : le présent document contient des informations confidentielles appartenant à la Société SOCOMORE. Sous réserve de dispositions légales statuant autrement, la diffusion, republication ou retransmission de ce document, en totalité ou partie, ne doit être limitée qu'à des personnes clairement identifiées, soit parce qu'elles sont utilisatrices du produit, soit à des fins d'information HSE. Toute diffusion de ce document en dehors de ce cadre sans notre consentement

**Fiche de Données de Sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH))
DIESTONE DLS - P28280A**

écrit est formellement interdite.

Socomore recommande fortement à chaque destinataire de cette fiche de données de sécurité de la lire attentivement et de consulter, si cela est nécessaire ou approprié, des experts dans le domaine afin de comprendre les informations qu'elle contient, notamment les éventuels dangers associés à ce produit. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que ses activités sont conformes à la législation en vigueur.

Seuls nos services ou employés sont habilités à vous fournir des fiches de données de sécurité pour nos produits. Nous ne pouvons être tenus pour responsables de fiches de données de sécurité obtenues de sources non autorisées extérieures à notre entreprise et donc susceptibles de comporter des informations obsolètes ou inexactes.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente

ADR:	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS:	Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).
CLP:	Classification, Etiquetage, Emballage.
DNEL:	Niveau dérivé sans effet.
EINECS:	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.
ETA:	Estimation de la toxicité aiguë, ETA
ETAmélange:	Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)
GefStoffVO:	Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.
GHS:	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.
IATA:	Association internationale du transport aérien.
IATA-DGR:	Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'Association internationale du transport aérien" (IATA).
ICAO:	Organisation de l'aviation civile internationale.
ICAO-TI:	Instructions techniques par l'Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).
IMDG:	Code maritime international des marchandises dangereuses.
INCI:	Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.
KSt:	Coefficient d'explosion.
LC50:	Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.
LD50:	Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.
LTE:	Exposition à long terme.
PNEC:	Concentration prévue sans effets.
RID:	Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.
STE:	Exposition à court terme.
STEL:	Limite d'exposition à court terme.
STOT:	Toxicité spécifique pour certains organes cibles.
STOT SE:	May cause drowsiness or dizziness
TLV:	Valeur de seuil limite.
TWA:	Moyenne pondérée dans le temps
TWATLV:	Valeur de seuil limite pour une moyenne d'exposition pondérée de 8 heures pas jour. (Standard ACGIH)
WGK:	Classe allemande de danger pour l'eau.

Scénario d'exposition, version 2, 01/07/2019

Identification	
Désignation	DIESTONE DLS
n° CAS	N/A
Numéro d'identification UE	N/A
N° CE	N/A
Numéro(s) d'enregistrement	N/A

Numéro du ES: 1	Titre	Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) - Utilisations industrielles
	date - version	28/06/2019 - V.2
	type	Utilisation industrielle
	Secteur(s) d'utilisation	SU3, SU22
	Catégories de produits	PC35_2, PC35_3
	Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4
	Catégories de processus [PROC]	PROC7, PROC8a, PROC10, PROC13
	Catégories d'articles [AC]	Aucun

Numéro du ES: 1		Utilisation industrielle
titre abrégé		
Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) - Utilisations industrielles		
Liste des descripteurs d'utilisation		
Secteur d'utilisation	SU3: Utilisations industrielles - SU22: Utilisations professionnelles	
Catégories de processus [PROC]	PROC7: Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels - PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées - PROC10: Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. - PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles	
Champ d'application de processus		
Aucun		
Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition		
les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.		
Remarque		
Aucun		
1.1 Scénario contribuant		
titre abrégé		
Utilisation intérieure à grande dispersion de substances réactives en systèmes ouverts -Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts - Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles - Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts		
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]		
ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles		
Catégories spécifiques de rejet dans l'environnement [SPERC]		
Aucun		
Concentration de la substance dans le mélange		
Aucun		
Remarque		
Aucun		
Propriétés du produit		

Forme physique du produit: Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Pression de la vapeur: Aucun

Temperature: Aucun

Degré d'empoussièremment: Aucun

volatilité: Aucun

Remarque: Aucun

Détermination de l'exposition

Détermination de l'exposition: Aucun

compartiments: Aucun

conditions spécifiques: Aucun

Descripteurs: Aucun

LEV: Aucun

Msafe: Aucun

Remarque: Aucun

Niveau d'exposition:

1. Niveau d'exposition

Niveau d'exposition - Valeur: 8 heures

Ratio de caractérisation des risques (RCR):

Types de valeur - Niveau d'exposition: Aucun

Niveau d'exposition - Types de RCR: Aucun

2. Niveau d'exposition

Niveau d'exposition - Valeur: 45 °C

Ratio de caractérisation des risques (RCR):

Types de valeur - Niveau d'exposition: Aucun

Niveau d'exposition - Types de RCR: Aucun

Fréquence et durée

Aucun

quantités utilisées

7133045 kg

Informations complémentaires sur le fonctionnement

Aucun

Facteurs humains indépendants du management du risque

Surfaces épidermiques supposées d'être exposées:	Couvre une zone de contact cutané jusqu'à
D'autres facteurs:	280 cm ²
Remarque:	Aucun

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Utilisation intérieure et extérieure.:	Intérieur
Température:	Aucun
Taille de l'espace:	Aucun
taux minimaux d'aspiration pour le domaine d'utilisation (taux de renouvellement de l'air par heure):	Aucun
Remarque:	Aucun

autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

1. autres conditions opératoires d'utilisation affectant l'exposition de l'environnement

type: Aucun

Jours d'émission (jours/année): 300 jours par année

Facteur d'émission - Air: Aucun

Facteur d'émission - Eau: Aucun

Facteur d'émission - Sol: Aucun

Remarque: Aucun

Facteurs environnementaux

1. Facteurs environnementaux

type: Aucun

Valeur: Aucun

Débit de l'eau de surface de réception.: Aucun

Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10

Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100

Facteurs environnementaux: Aucun

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque: Aucun

STP

STP - effluent:	2000 m ³ /jour
STP - efficacité:	87,3 %
incidence globale de l'élimination des eaux usées RMM (%) sur place et à l'étranger (station d'épuration interne):	87,3 %
Type de station d'épuration (STP):	Station d'épuration STP municipale
Technique de traitement de la boue:	La boue d'épuration doit être incinérée, confinée ou asséchée.
STP - limite d'émission dans l'air:	Aucun
Remarque:	Aucun

Mesures de management du risque (RMM)

autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH	porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés. - Assurer une ventilation générale par des moyens mécaniques.
Mesures techniques de l'environnement	70 % recueillir et traiter les vapeurs des opérations de stripping.
Temps d'exposition	Aucun
Remarque	Aucun
Conditions et mesures liées à la récupération externe des déchets	Aucun
Prévention de la dissémination dans l'environnement	Aucun
Mesures d'élimination des déchets	Aucun

1.1 Scénario favorable à prendre en compte pour maîtriser l'exposition des travailleurs

titre abrégé

Aucun

Catégories de processus [PROC]

PROC7: Vaporisation dans un environnement et dans une application industriels -PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées -
 PROC10: Passer le rouleau ou le pinceau enduit de colle ou de tout autre produit couvrant. -
 PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage

concentration de la substance dans la préparation/le mélange ou le produit

≥ 0 , < 100 %

Remarque

Aucun

Propriétés du produit

1. Propriétés du produit

Forme physique du produit: Liquide, pression de vapeur 0,5 - 10 kPa à STP

Pression de la vapeur: Aucun

Temperature: Aucun

Degré d'empoussièrment: Aucun

volatilité: Aucun

Remarque: Aucun

Détermination de l'exposition

Aucun

Fréquence et durée

1. Fréquence et durée

durée: Valeur: 8 heures

fréquence: Valeur:

quantités utilisées

7133045 kg

Informations complémentaires sur le fonctionnement

Aucun

Facteurs humains indépendants du management du risque

Exposed Skin Area : -Couvre une zone de contact cutané jusqu'à

Other Factors : 820 cm²

Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

1. Conditions particulières d'utilisation affectant l'exposition du salarié

Utilisation intérieure et extérieure.: Intérieur

Temperature: 45 °C

Taille de l'espace: Aucun

taux minimaux d'aspiration pour le domaine d'utilisation (taux de renouvellement de l'air par heure): 5
Événement

Remarque: Aucun

Mesures de management du risque (RMM)

autre conseil de bonne pratique en plus du CSA REACH

porter des gants (testés norme EN 374) et des protections oculaires appropriés.

Mesures de protection techniques	Aucun
Mesures personnelles de protection	Aucun
Mesures d'organisation	Aucun